
Section 01 Identification

Identificateur du produit	Sable de silice Sable de silice, (50/100)
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Pour usage commercial ou industriel.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca
Préparé par	ClearTech Industries Inc. service technique
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

Section 02 Identification des dangers

Dangers physiques

Aucun connu dangers physiques

Dangers pour la santé

Cancérogénicité Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Catégorie 1

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de Danger

H350 Peut provoquer le cancer d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H372 Risque avéré d'effets graves pour poumons d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Pictogrammes



Conseils de prudence

Prévention

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P260 Ne pas respirer les poussières.
- P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Wear des gants de protection, des vêtements de protection, des protection des yeux, des protection du visage.

Intervention

- P308 P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical / consulter un médecin.
- P314 Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.

Stockage

- P405 Garder sous clef.

Élimination

- P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

Renseignements supplémentaires

Pas disponible

Section 03 Composition / information sur les ingrédients

Composants contribuant aux dangers:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Quartz (SiO ₂)	Sable	14808-60-7	>90%

Section 04 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Inhalation** En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical / consulter un médecin.
- Ingestion** Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical / consulter un médecin.
- Contact cutané** Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Si une irritation cutanée se manifeste ou en cas de malaise, obtenir des conseils / soins médicaux. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical / consulter un médecin.
- Contact oculaire** Essuyer délicatement le produit du visage. Ne pas frotter les yeux. Laisser les yeux s'irriguer naturellement pendant quelques minutes. Regarder à droite puis à gauche, en haut puis en bas. Si la particule ou la poussière ne se déloge pas, tenir les paupières ouvertes et rincer délicatement avec un faible jet d'eau tiède pendant cinq minutes ou jusqu'à ce que la particule ou la poussière se soit délogée. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils / des soins médicaux. Ne par tenter d'enlever manuellement un corps étranger logé dans l'œil.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Inhalation** Risque avéré d'effets graves pour poumons d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Ingestion** Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.
- Contact cutané** Pas disponible
- Contact oculaire** Peut causer une irritation oculaire grave.

Informations complémentaires

Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.
Dangers spécifiques du produit	Pas disponible
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone. Ne pas respirer les poussières.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez-gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Le balayage à sec est déconseillé. Pré-amortissement du matériau ou de l'utilisation d'un vide est préférée. Collecter dans des contenants propres, secs et étiquetés et couvrir. Rincer la zone avec de l'eau.

Section 07 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.
Stockage dans des conditions de sécurité	Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible.
Incompatibilités	Pas disponible

Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Silice, cristalline - alpha quartz et cristobalite, respirable	ACGIH	TWA	0.025 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
Autre	Pas de recommandations spécifiques au-delà des installations d'hygiène requises sur le lieu de travail.

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
Protection des mains et du corps	Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé d'éviter le contact avec la peau. Le port de gants jetables en latex ou nitrile est recommandé pour prévenir le contact accidentel. Une protection de la peau en caoutchouc butylique, en néoprène ou en PVC est recommandé lors de contact de manipulation prolongée. Les gants en cuire ne sont pas recommandés pour la protection chimique. Se référer aux instructions du fabricant pour les temps de protection et les renseignements concernant la perméabilité ; à noter que les temps de protection et la perméabilité varient avec la température, l'utilisation et l'âge du produit. L'utilisation prolongée d'équipements de sécurité ou de vêtements contaminés n'est pas recommandé ; les laver avant de réutiliser ou les jeter.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés.

NIOSH recommandations de respirateurs pour: Silice cristalline (sous forme de poussière respirable)

Jusqu'à: 0.5 mg/m³

Toute respiratoires de particules équipé d'un N95, R95, ou un filtre P95 sauf respirateurs quart de masque. Les filtres suivants peuvent également être utilisés : N99, R99, N100, R100, ou un filtre P100.

Jusqu'à: 1.25 mg/m³

(APF = 25) Tout respirateur à adduction d'air fonctionnant en mode continu.

(APF = 25) Tout respirateur autonome, purificateur muni d'un filtre à particules à haute efficacité

Jusqu'à: 2.5 mg/m³

(APF = 50) Tout respirateur purificateur muni d'un masque complet (masque à gaz) sous un filtre N100, R100 ou P100.

(APF = 50) Toute alimenté, respirateur purificateur d'air avec un morceau de la face moulants et un filtre à particules à haute efficacité.

Jusqu'à: 25 mg/m³

(APF = 1000) Tout respirateur à adduction d'air utilisé dans un demande de pression ou autre mode de pression positive.

Entrée d'urgence ou planifiée dans une zone aux concentrations inconnues ou conditions d'IDLH

APF = 10,000) Tout appareil respiratoire autonome muni d'un masque complet et fonctionnant à la demande ou en mode de pression positive

(APF = 10,000) Tout respirateur à adduction d'air muni d'un masque complet et fonctionnant à la demande ou en mode de pression positive en combinaison avec un appareil respiratoire autonome auxiliaire à pression positive.

(APF = 50) Tout respirateur à adduction d'air avec masque complet avec un filtre N100, R100 ou P100.

Dangers thermiques Pas disponible

Section 09 Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Solide
Couleur Variable
Odeur Pas disponible
Seuil olfactif Pas disponible

Propriétés

pH Pas disponible
Point de fusion / point de congélation Pas disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Pas disponible
Point d'éclair Pas applicable
Taux d'évaporation Pas disponible
Inflammabilité Non-Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité Pas disponible
Limite inférieure d'inflammabilité Pas disponible
Tension de vapeur Pas disponible
Densité de vapeur Pas disponible
Densité relative 2.5-2.8 g/cm³
Solubilité Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau Pas disponible
Température d'auto-inflammation Pas disponible
Température de décomposition Pas disponible
Viscosité Pas applicable
Densité Pas applicable
Caractéristiques des particules La taille des particules: Pas disponible
Forme des particules: Granulés

Section 10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non réactif à température et pression standard.
Stabilité Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
Risques de réactions dangereuses La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée.

Conditions à éviter	Éviter tout contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Pas disponible
Produits de décomposition dangereux	Pas disponible

Section 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Il n'y a pas de données disponibles sur la toxicité de ce produit.

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

Caractéristiques chimiques	La poussière de ce produit est insoluble.
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Pas disponible
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.
Inhalation	Risque avéré d'effets graves pour poumons d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Contact oculaire	Peut causer une irritation oculaire grave.
Sensibilisation	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation.
Mutagénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.
Cancérogénicité	L'ACGIH a classifié ce produit ou un ou plusieurs de ses composants dans la catégorie A2 - Susceptible d'être cancérigène pour l'homme. L'IARC a classifié ce produit ou un ou plusieurs de ses composants en tant que groupe 1, cancérigène pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction.
Toxicité pour certains organes cibles	Risque avéré d'effets graves pour poumons d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Pas disponible
Produits synergiques	Pas disponible

Section 12 Données écologiques

Écotoxicité

Il n'y a pas de données disponibles sur la toxicité de ce produit.

Biodégradabilité	La liste intérieure des substances classifie tous les composants de ce produit comme persistant.
Bioaccumulation	La liste intérieure des substances classifie tous les composants de ce produit comme non-bioaccumulatif.
Mobilité	Insoluble dans l'eau
Autres effets nocifs	Pas disponible

Section 13 Données sur l'élimination

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

Section 14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	Ce produit ne répond pas à la définition de marchandises dangereuses de la partie 2 de la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses
Désignation officielle de transport et description de l'ONU	Pas disponible
Classe(s) de danger relative(s) au transport	Pas disponible
Groupe d'emballage	Pas disponible
Indice de quantité limitée	Pas disponible
Dangers environnementaux	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	No special precautions
Transport en vrac	Indice PIU: pas disponible
Renseignements supplémentaires	MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Ce produit n'est pas inscrit au Chapitre 17 du Recueil IBC. Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

Section 15 Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: juin 11, 2025

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/default.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Board of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://echa.europa.eu/registration-dossier/-/registered-dossier/25239>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide